

## REVV : Roulons En Ville à Vélo

Membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette

Association socioculturelle loi 1901 1 rue Michel Servet 26000 Valence 09 50 03 26 65 valence.revv@fubicy.org



Valence, le 16 décembre 2020

A: Monsieur Nicolas DARAGON, Maire de Valence

Objet : Rénovation et création de sas vélo aux feux

Monsieur le Maire,

La commune de Valence récemment rénové la peinture des sas vélo sur certains carrefours à feux du centre-ville. Le contour en peinture verte les rend bien visibles des conducteurs qui de ce fait les respectent, même s'ils ne sont pas toujours au fait des évolutions du code de la route qui ont conduit notamment à l'instauration de ces sas. Trop peu d'automobilistes connaissent l'existence de ces sas vélos qui deviennent souvent invisibles faute d'entretien. Nous avons observé que des agents de la police ou des chauffeurs d'autocar ne respectaient pas non plus les sas vélos. Nous ne pouvons qu'encourager la ville à poursuivre la rénovation de ces sas pour favoriser leur respect par les conducteurs.

Nous espérons voir bientôt la création de nouveaux sas pour équiper tous les feux de la commune, comme vous l'avez promis lors de la dernière campagne municipale. Ces sas sont très importants pour les cyclistes car ils leur permettent de sortir du flot des véhicules et notamment d'éviter de se retrouver dans les angles morts des poids lourds, ce qui constitue la première cause d'accidents graves chez les cyclistes. Nous attirons votre attention sur le fait que ces sas trouvent toute leur utilité lorsqu'ils sont accompagnés d'une bande cyclable, qui permet aux cyclistes de passer entre les voitures arrêtées et le trottoir pour accéder au sas et ainsi se retrouver en sécurité. C'est bien ce qui est préconisé dans la charte des aménagements cyclables de VRD.

Par ailleurs nous vous rappelons l'importance de communiquer auprès de la population sur les nouveautés du code de la route (notamment en ville où l'on parle de "code de la rue"), qui concernent les déplacements quotidiens des citadins, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Le CEREMA produit des documents pédagogiques dans ce domaine qui pourraient faire l'objet de diffusion par les communes. L'information sur le respect des sas vélo aux feux en fait partie.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Maire, nos cordiales et respectueuses salutations.

Nicolas MARTIN Président de REVV